

23 MAI 2017

Abidjan, le

A

Mesdames et Messieurs

Les Directeurs Régionaux et

Départementaux de l'Education

Nationale, de l'Enseignement Technique

et la Formation Professionnelle.

Objet : Mouvement des Personnels de Direction

Dans le cadre des préparatifs des mouvements des Personnels de Direction, au titre de l'année scolaire 2016-2017, je vous prie de bien vouloir porter à la connaissance des Personnels de Direction et des Inspecteurs de l'Enseignement Pré-scolaire et Primaire, Chefs de Circonscription, sollicitant une mutation ou une nomination, que le dépôt des demandes se fera **du lundi 20 mai 2017 au lundi 19 juin 2017 inclus**.

Toutes les demandes doivent être revêtues de l'avis du supérieur hiérarchique direct et transmises à la Direction des Ressources Humaines.

Je vous saurai gré des dispositions utiles que vous voudriez bien prendre aux fins d'en informer les intéressés.

Mamadou BARRO



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

LE DIRECTEUR

N° 1135 / MENETFP/DRH/SDPAA